

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A2M GROUP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000,00 €

Siège social : 13, Chemin de Bourbon
33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC

897 697 264 R.C.S. BORDEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE** **DU 22 SEPTEMBRE 2026**

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de « *prestations de tous services en matière de direction financière, de comptabilité, de gestion, d'administration et d'assistance juridique et informatique, ainsi que dans les domaines connexes similaires ou complémentaires ; gestion de sociétés d'exploitation ou financière, l'exercice de mandats sociaux, la propriété, l'exploitation, l'administration et exceptionnellement, la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.* »

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la précédente décision, l'Associé Unique décide de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

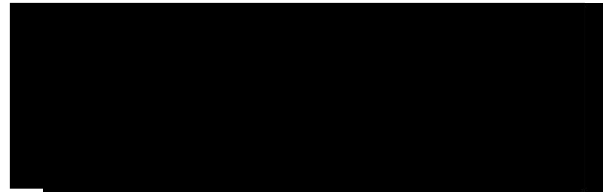
- *La prestation de tous services en matière de direction financière, de comptabilité, de gestion, d'administration et d'assistance juridique et informatique, ainsi que dans les domaines connexes, similaires ou complémentaires ;*
- *Toute activité de gestion de sociétés d'exploitation ou financières et l'exercice de mandats sociaux de toute forme de sociétés ;*
- *La prise de participations, gestion, administration, contrôle et mise en valeur desdites participations, animation de groupe ;*
- *La propriété, l'administration, l'exploitation et exceptionnellement, la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ;*
- *Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :*

- *La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;*
- *La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;*
- *La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;*
- *Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.*

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Certifié conforme par
le Président de la Société,
Monsieur Morgan ARMAND**

A large black rectangular box used to redact the signature of the President of the Society.

Signé le 23/09/2026